



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA

Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND, QUENTEL,
M. EYL

PV du 25 août 2026

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs**.

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, + 45 ans, +55 ans, Seniors F à 11, U15 F à 11, U18 F à 11, Seniors F à 8, U15 F à 8 et U18 F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Arrêté Municipal de la Mairie de BOISSY SOUS ST YON

Fermeture du stade Albert Batteux N° 1 du 19 octobre au 8 novembre 2026 inclus.



COUPES

Pour rappel, toutes les équipes engagées en championnat ou critères participent aux différentes Coupes d'ESSONNE (sauf U17), selon leurs règlements respectifs.

Si vous ne souhaitez pas y participer, merci de vous désengager avant le 8 septembre 2026.

TIRAGE le mardi 15 septembre 2026 à 18h30

Au District - Institut Gaston Villadier

- SENIORS ESSONNE
- SENIORS DISTRICT
- VETERANS
- + 45 ANS

A jouer le 27 septembre 2026 à l'horaire officiel.

Rappel :

Sont exemptés du tirage de la Coupe de l'Essonne Seniors les clubs qualifiés en Coupe de France et Coupe de Paris.

Sont exemptés du tirage de la Coupe du District Seniors les clubs n'ayant engagé qu'une équipe en championnat.

CALENDRIERS

Les calendriers des dernières divisions U14/U15/U16/U18, +45 ans et +55 ans paraîtront fin août pour débiter la compétition les 19 et 20 septembre 2026.

Les calendriers des Féminines à 11 (Seniors, U15 et U18) paraîtront fin août pour débiter la compétition le 26 septembre 2026.

La Commission en accord avec le Comité Directeur pourra accepter des engagements supplémentaires en fonction des places disponibles jusqu'au 14 septembre 2026.

Seniors F à 11

Courriel et notification Extranet LPIFF de LONGJUMEAU FC en date des 17 et 18 août 2026 nous informant du désengagement de son équipe Seniors F à 11 évoluant en D1.

Désengagement avant parution des calendriers.

Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

CDM, Vétérans et +45 ans

Courriel d'OLLAINVILLE AS en date du 14 août 2026 demandant des horaires particuliers pour les équipes CDM, Vétérans et +45 ans pour jouer à 9h00 et 11h00.

Refus de la Commission.

L'horaire officiel pour les trois catégories est 9h30.



De plus, le club d'OLLAINVILLE AS ne possède qu'un seul terrain homologué pour ces trois catégories.

Voir PV du 19 mai 2026.

U14

D2/A

Courriel de DOURDAN SPORT en date du 31 juillet 2026
demandant à changer de poule.

La Commission ne peut donner suite à cette demande.

Les clubs ont été répartis dans les deux poules de la deuxième division suivant plusieurs critères :
désidératas des clubs, alternances et problèmes de discipline récurrents.

D4

Courriel et notification Extranet LPIFF de MNVDB FC en date des 27 et 30 juillet 2026
demandant l'engagement d'une troisième équipe U14.

La Commission engage cette équipe en D4.

Courriel et notification Extranet LPIFF de SACLAS MEREVILLE en date des 22 juillet et 18 août 2026
demandant l'engagement d'une deuxième équipe U14.

La Commission engage cette équipe en D4.

U16

Notification Extranet LPIFF d'AIGLE FERTOISE en date du 31 juillet 2026
demandant l'engagement d'une équipe U16.

La Commission engage cette équipe en D4.

Cette équipe participera à la Coupe de l'Essonne U16.

U18

Notification Extranet LPIFF d'AIGLE FERTOISE en date du 31 juillet 2026
demandant l'engagement d'une équipe U18.

La Commission engage cette équipe en D3.

Cette équipe participera à la Coupe de l'Essonne U18.

Vétérans

Notification Extranet LPIFF de DRAVEIL FC en date du 31 juillet 2026
demandant l'engagement d'une deuxième équipe Vétérans.

La Commission engage cette équipe en D4/B.

Voir le nouveau calendrier.

+55 ans

Courriel et notification Extranet LPIFF de BONDOUFLE AMC en date des 20 juillet et 30 juillet 2026
demandant l'engagement d'une deuxième équipe +55 ans.

La Commission engage cette équipe en +55 ans.

Cette équipe participera à la Coupe de l'Essonne +55 ans.

Courriel d'EPINAY SUR ORGE SC en date du 20 juin 2026.

L'équipe de +55 ans est retirée de la Coupe de l'Essonne +55 ans.

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

DEROGATIONS – SAISON 2026/2027 de l'article 10.3 du RSG du District,

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

La Commission demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

Seniors F à 11

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 16h00, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagements

BOISSY FC 91

Seniors F à 11 D1	17h00	Accord de la Commission.
-------------------	-------	--------------------------

BOUSSY-QUINCY FC

Seniors F à 11 D1	15h30	Accord de la Commission.
-------------------	-------	--------------------------

ETAMPES FC

Seniors F à 11 D1	18h00	Accord de la Commission.
-------------------	-------	--------------------------

EVRY FC

Seniors F à 11 D1	17h30	Accord de la Commission.
-------------------	-------	--------------------------

GRIGNY FOOTBALL 91

Seniors F à 11 D1	17h30	Accord de la Commission.
-------------------	-------	--------------------------

IGNY AFC

Seniors F à 11 D1	15h30	Accord de la Commission.
-------------------	-------	--------------------------

ORSAY BURES FC

Seniors F à 11 D1	17h00	Accord de la Commission.
-------------------	-------	--------------------------



<u>PALaiseau US</u> Seniors F à 11 D1	17h00	Accord de la Commission.
<u>STE GENEVIEVE FC</u> Seniors F à 11 D1	17h30	Accord de la Commission.
<u>VAL YERRES CROSNE AF</u> Seniors F à 11 D1	18h00	Accord de la Commission.
<u>VERRIERES LE BUISSON TRAIT UNION</u> Seniors F à 11 D1	15h00	Accord de la Commission.
<u>U15 F à 11</u>		
Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15h30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :		
<u>Lecture des dossiers d'engagements</u>		
<u>ATHIS-MONS USO</u> U15 F à 11 D1	15h00	Accord de la Commission.
<u>BONDOUFLE AMC</u> U15 F à 11 D1	13h30	Accord de la Commission.
<u>BOUSSY-QUINCY FC</u> U15 F à 11 D1	15h30	Accord de la Commission.
<u>ETAMPES FC</u> U15 F à 11 D1	13h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY FC</u> U15 F à 11 D1	15h30	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY FOOTBALL 91</u> U15 F à 11 D1	15h30	Accord de la Commission.
<u>IGNY AFC</u> U15 F à 11 D1	15h30	Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u> U15 F à 11 D1	17h00	Accord de la Commission.

**MORANGIS CHILLY FC**

U15 F à 11 D1

15h00

Accord de la Commission.**ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE FC**

U15 F à 11 D1

16h30

Accord de la Commission.**STE GENEVIEVE FC**

U18 F à 11 D1

17h30

Accord de la Commission.**ULIS CO**

U15 F à 11 D1

12h00

Refus de la Commission.**Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.****VAL YERRES CROSNE AF**

U15 F à 11 D1

14h00

Accord de la Commission.**VILLABE ETS**

U15 F à 11 D1

14h30

Accord de la Commission.**U18 F à 11**

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15h30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagements**BOISSY FC 91**

U18 F à 11 D1

14h30

Accord de la Commission.**EVRY FC**

U18 F à 11 D1

16h00

Accord de la Commission.**IGNY AFC**

U18 F à 11 D1

15h30

Accord de la Commission.**LONGJUMEAU FC**

U18 F à 11 D1

17h30

Accord de la Commission.**MASSY 91 FC**

U18 F à 11 D1

17h00

Accord de la Commission.**ST MICHEL FC 91**

U18 F à 11 D1

18h00

Accord de la Commission.

**STE GENEVIEVE FC**

U18 F à 11 D1

17h30

Accord de la Commission.**TROIS VALLEES-PAYS LIMOURS ENT**

U18 F à 11 D1

15h15

Accord de la Commission.**ULIS CO**

U18 F à 11 D1

12h00

Refus de la Commission.**Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.****VAL YERRES CROSNE AF**

U18 F à 11 D1

18h00

Accord de la Commission.**Seniors**

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15h30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture du courriel**EPINAY SUR ORGE SC**

Seniors D5/C

15h30

Accord de la Commission.**Lecture des dossiers d'engagements****ANTILLAIS DE VIGNEUX FC**

Seniors D5/C

15h30

Accord de la Commission.**ATHIS-MONS USO**

Seniors D4/B

13h00

Accord de la Commission.**BALLANCOURT FC**

Seniors D2/A

14h30

Accord de la Commission.

Seniors D5/A

14h30

Accord de la Commission.**BENFICA YERRES**

Seniors D5/A

16h00

Accord de la Commission.**BOUSSY-QUINCY FC**

Seniors D2/B

15h30

Accord de la Commission.

Seniors D5/A

15h30

Accord de la Commission.



<u>BREUILLET FC</u>		
Seniors D2/A	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
<u>BRUNOY FC</u>		
Seniors D3/B	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>COUDRAYSIEN FC</u>		
Seniors D2/A	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D4/A	15h30	Accord de la Commission.
<u>COURCOURONNES FC</u>		
Seniors D2/A	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>DOURDAN SPORT</u>		
Seniors D2/B	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>DRAVEIL FC</u>		
Seniors D1	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D3/A	14h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>ETAMPES FC</u>		
Seniors D3/B	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/D	16h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY COURCOURONNES AS</u>		
Seniors D2/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/B	15h30	Accord de la Commission.
<u>EVRY FC</u>		
Seniors D1	14h00	Accord de la Commission.
Seniors D3/B	14h00	Accord de la Commission.
<u>FLEURY 91 FC</u>		
Seniors D2/A	13h00	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY FOOTBALL 91</u>		
Seniors D2/B	16h00	Accord de la Commission.



<u>IGNY AFC</u>		
Seniors D2/A	14h30	Accord de la Commission.
<u>JANVILLE LARDY ASL</u>		
Seniors D3/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/D	15h30	Accord de la Commission.
<u>JEUNESSE ETAMPOISE</u>		
Seniors D2/B	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u>		
Seniors D5/D	15h30	Accord de la Commission.
<u>LISSOIS FC</u>		
Seniors D5/C	13h00	Accord de la Commission.
<u>LONGJUMEAU FC</u>		
Seniors D1	14h00	Accord de la Commission.
Seniors D3/A	12h30	Refus de la Commission.
Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.		
<u>MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC</u>		
Seniors D2/A	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/A	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/B	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/C	14h00	Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u>		
Seniors D1	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D3/B	15h30	Accord de la Commission.
<u>MENNECY CS</u>		
Seniors D2/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D3/B	15h30	Accord de la Commission.
<u>MORSANG SUR ORGE FC</u>		
Seniors D2/B	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>ORSAY BURES FC</u>		
Seniors D5/A	17h00	Accord de la Commission.



<u>PALAISEAU US</u>		
Seniors D1	14h00	Accord de la Commission.
<u>PLATEAU DE SACLAY ES</u>		
Seniors D5/B	15h15	Accord de la Commission.
<u>PORTUGAIS RIS ORANGIS US</u>		
Seniors D5/C	15h30	Accord de la Commission.
<u>SERMAISE FC</u>		
Seniors D5/B	15h30	Accord de la Commission.
<u>ST GERMAIN LES ARPAJON AS</u>		
Seniors D4/A	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/C	15h30	Accord de la Commission.
<u>ST MICHEL FC 91</u>		
Seniors D2/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>STE GENEVIEVE FC</u>		
Seniors D1	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
<u>TREMPLEIN FOOT</u>		
Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/C	15h30	Accord de la Commission.
<u>VAL YERRES CROSNE AF</u>		
Seniors D1	16h00	Accord de la Commission.
<u>VERT LE GRAND US</u>		
Seniors D5/D	15h30	Accord de la Commission.
<u>VILLEBON SPF</u>		
Seniors D4/A	15h30	Accord de la Commission.
<u>VIRY CHATILLON ES</u>		
Seniors D3/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>WISSOUS FC</u>		
Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/C	15h30	Accord de la Commission.



U14

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15h30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagements

<u>AIGLE FERTOISE</u>		
U14 D4	13h30	Accord de la Commission.
<u>ARPAJON-EGLY-LA NORVILLE FC 91</u>		
U14 D1	15h00	Accord de la Commission.
U14 D3/C	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
<u>ATHIS-MONS USO</u>		
U14 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>BALLANCOURT-SO VERTOIS ENT</u>		
U14 D3/A	14h30	Accord de la Commission.
U14 D4	14h30	Accord de la Commission.
<u>BENFICA YERRES</u>		
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>BOISSY FC 91</u>		
U14 D3/D	14h00	Accord de la Commission.
<u>BOUSSY-QUINCY FC</u>		
U14 D3/C	13h30	Accord de la Commission.
<u>BRETIGNY FOOT CS</u>		
U14 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>BREUILLET FC</u>		
U14 D3/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>BRUNOY FC</u>		
U14 D2/B	17h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.



<u>CHAMPCUEIL FC</u>		
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>COUDRAYSIEN FC</u>		
U14 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
U14 D3/A	14h00	Accord de la Commission.
<u>COURCOURONNES FC</u>		
U14 D3/A	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>DOURDAN SPORT</u>		
U14 D2/A	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>DRAVEIL FC</u>		
U14 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	15h00	Accord de la Commission.
<u>EPINAY SUR ORGE SC</u>		
U14 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>ETAMPES FC</u>		
U14 D3/A	14h45	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 2)	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 3)	14h45	Accord de la Commission.
<u>EVRY COURCOURONNES AS</u>		
U14 D2/A	14h30	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 2)	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 3)	17h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY FC</u>		
U14 D1	13h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	17h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 4)	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 5)	17h00	Accord de la Commission.
<u>FLEURY 91 FC</u>		
U14 D1	12h00	Accord de la Commission.
U14 D2/A	12h00	Accord de la Commission.



<u>GIF SFOC</u>		
U14 D3/C	14h30	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY FOOTBALL 91</u>		
U14 D1	13h30	Accord de la Commission.
U14 D4	17h30	Accord de la Commission.
<u>ITTEVILLE AVENIR SPORTIF FOOTBALL</u>		
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<u>JANVILLE LARDY ASL</u>		
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<u>JEUNESSE ETAMPOISE</u>		
U14 D3/C	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u>		
U14 D2/B	14h30	Accord de la Commission.
U14 D3/B	16h30	Accord de la Commission.
<u>LISSOIS FC</u>		
U14 D3/A	14h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC</u>		
U14 D3/D	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 2)	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 3)	13h00	Accord de la Commission.
<u>MAROLLES EN HUREPOIX US FC</u>		
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u>		
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>MASSY ACADEMY</u>		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.



<u>MENNECY CS</u>		
U14 D1	15h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<u>MILLY GATINAIS FC</u>		
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<u>MONTGERON ES</u>		
U14 D3/C	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 2)	16h30	Accord de la Commission.
<u>MORANGIS CHILLY FC</u>		
U14 D1	15h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<u>MORSANG SUR ORGE FC</u>		
U14 D3/B	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>ORSAY BURES FC</u>		
U14 D2/B	15h00	Accord de la Commission.
U14 D3/A	15h00	Accord de la Commission.
<u>PALaiseau US</u>		
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	17h00	Accord de la Commission.
<u>PARAY FC</u>		
U14 D2/A	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
<u>PAYS LIMOURS ENT</u>		
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>PLESSIS PATE ES</u>		
U14 D4	14h30	Accord de la Commission.
<u>RIS ORANGIS US</u>		
U14 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
U14 D3/D	12h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.



<u>SACLAS MEREVILLE US</u>		
U14 D3/A	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
<u>SOISY SUR SEINE AS</u>		
U14 D4	14h30	Accord de la Commission.
<u>ST GERMAIN LES ARPAJON AS</u>		
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE FC</u>		
U14 D3/B	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>ST MICHEL FC 91</u>		
U14 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/C	16h00	Accord de la Commission.
<u>ST VRAIN-VERT LE GRAND ENT</u>		
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.
<u>SUD ESSONNE</u>		
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
<u>TROIS VALLEES-OLLAINVILLE ENT</u>		
U14 D3/B	15h15	Accord de la Commission.
<u>ULIS CO</u>		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 2)	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 3)	16h00	Accord de la Commission.
<u>VAL YERRES CROSNE AF</u>		
U14 D2/A	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/D	12h00	Accord de la Commission.
<u>VERRIERES LE BUISSON TRAIT UNION</u>		
U14 D2/B	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.

**VIGNEUX FCO**

U14 D2/B	16h30	Accord de la Commission.
U14 D3/C	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4	16h30	Accord de la Commission.

VILLABE ETS

U14 D3/B	16h30	Accord de la Commission.
----------	-------	---------------------------------

VILLEMOISSON FC

U14 D4	16h30	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

VIRY CHATILLON ES

U14 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.

U15

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15h30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagements**AIGLE FERTOISE**

U15 D2	13h30	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

ARPAJON-EGLY-LA NORVILLE FC 91

U15 D1	15h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

BALLANCOURT FC

U15 D2	17h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

BREUILLET FC

U15 D2	16h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

BRUNOY FC

U15 D1	17h00	Accord de la Commission.
U15 D2	15h00	Accord de la Commission.

DRAVEIL FC

U15 D2	16h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

ETAMPES FC

U15 D2	16h30	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------



<u>EVRY COURCOURONNES AS</u>		
U15 D2	17h00	Accord de la Commission.
<u>FLEURY 91 FC</u>		
U15 D1	15h00	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY FOOTBALL 91</u>		
U15 D2	17h30	Accord de la Commission.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u>		
U15 D1	14h30	Accord de la Commission.
U15 D2	16h15	Accord de la Commission.
<u>LISSOIS FC</u>		
U15 D2	16h00	Accord de la Commission.
<u>MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC</u>		
U15 D2	15h00	Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u>		
U15 D1	14h00	Accord de la Commission.
<u>MENNECY CS</u>		
U15 D2	15h00	Accord de la Commission.
<u>MORANGIS CHILLY FC</u>		
U15 D1	17h00	Accord de la Commission.
<u>ORSAY BURES FC</u>		
U15 D2	15h00	Accord de la Commission.
<u>PALAISEAU US</u>		
U15 D1	17h00	Accord de la Commission.
<u>PARAY FC</u>		
U15 D2	16h00	Accord de la Commission.
<u>PLATEAU DE SACLAY ES</u>		
U15 D2	15h15	Accord de la Commission.
<u>RIS ORANGIS US</u>		
U15 D2	16h00	Accord de la Commission.

**SACLAS MEREVILLE US**

U15 D2 (équipe 1)	15h00	Accord de la Commission.
U15 D2 (équipe 2)	15h00	Accord de la Commission.

ST VRAIN-VERT LE GRAND ENT

U15 D2	15h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

SUD ESSONNE

U15 D1	16h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

ULIS CO

U15 D2	14h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

VAL YERRES CROSNE AF

U15 D1	16h00	Accord de la Commission.
U15 D2	16h00	Accord de la Commission.

WISSOUS FC

U15 D2	15h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

U16

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15h30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture du courriel**MENNECY CS**

U16 D1	12h00	Accord de la Commission.
U16 D3/A	12h00	Accord de la Commission.

Lecture des dossiers d'engagements**ARPAJON-EGLY-LA NORVILLE FC 91**

U16 D3/B	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	16h00	Accord de la Commission.

BALLANCOURT FC

U16 D1	15h00	Accord de la Commission.
U16 D3/B	12h00	Accord de la Commission.

BENFICA YERRES

U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------



<u>BOISSY FC 91</u>		
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>BOUSSY-QUINCY FC</u>		
U16 D4	12h30	Accord de la Commission.
<u>BRETIGNY FOOT CS</u>		
U16 D3/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>BRUNOY FC</u>		
U16 D1	14h00	Accord de la Commission.
<u>COURCOURONNES FC</u>		
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>DOURDAN SPORT</u>		
U16 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>DRAVEIL FC</u>		
U16 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>ETAMPES FC</u>		
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY COURCOURONNES AS</u>		
U16 D3/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY FC</u>		
U16 D1	12h00	Accord de la Commission.
U16 D3/B	16h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>FLEURY 91 FC</u>		
U16 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY FOOTBALL 91</u>		
U16 D1	12h00	Accord de la Commission.
<u>JEUNESSE ETAMPOISE</u>		
U16 D3/B	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.



<u>LISSOIS FC</u>		
U16 D4	12h30	Accord de la Commission.
<u>LONGJUMEAU FC</u>		
U16 D2/A	14h30	Accord de la Commission.
<u>MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC</u>		
U16 D2/B	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>MAROLLES EN HUREPOIX US FC</u>		
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u>		
U16 D2/A	13h30	Accord de la Commission.
U16 D4	15h30	Accord de la Commission.
<u>MORANGIS CHILLY FC</u>		
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
U16 D3/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>MORSANG SUR ORGE FC</u>		
U16 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>PALaiseau US</u>		
U16 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>PARAY FC</u>		
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
U16 D3/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>PLESSIS PATE ES</u>		
U16 D3/A	14h00	Accord de la Commission.
<u>PORTUGAIS RIS ORANGIS US</u>		
U16 D4	13h30	Accord de la Commission.
<u>RIS ORANGIS US</u>		
U16 D2/B	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.

**ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE FC**

U16 D3/B	12h30	Accord de la Commission.
U16 D4	12h30	Accord de la Commission.

ST MICHEL FC 91

U16 D1	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.

TROIS VALLEES-OLLAINVILLE ENT

U16 D4	15h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

VAL YERRES CROSNE AF

U16 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
----------	-------	---------------------------------

VILLABE ETS

U16 D4	12h15	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

VILLEBON SPF

U16 D4 (équipe 1)	17h30	Accord de la Commission.
U16 D4 (équipe 2)	15h30	Accord de la Commission.

VIRY CHATILLON ES

U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.

U17

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15h30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagements**AIGLE FERTOISE**

U17 D1	12h30	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

BRUNOY FC

U17 D1	12h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

FLEURY 91 FC

U17 D1	15h00	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------

MORANGIS CHILLY FC

U17 D1	13h30	Accord de la Commission.
--------	-------	---------------------------------



U18

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15h30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagements

<u>ARPAJON-EGLY-LA NORVILLE FC 91</u>		
U18 D1	15h00	Accord de la Commission.
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>ATHIS-MONS USO</u>		
U18 D3	15h00	Accord de la Commission.
<u>BALLANCOURT FC</u>		
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
<u>BENFICA YERRES</u>		
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>BOUSSY-QUINCY FC</u>		
U18 D2/A	12h30	Accord de la Commission.
<u>COURCOURONNES FC</u>		
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>DOURDAN SPORT</u>		
U18 D1	12h00	Accord de la Commission.
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>DRAVEIL FC</u>		
U18 D1	12h00	Accord de la Commission.
<u>EPINAY SUR ORGE SC</u>		
U18 D2/3	12h30	Accord de la Commission.
<u>ETAMPES FC</u>		
U18 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY COURCOURONNES AS</u>		
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.



<u>EVRY FC</u>		
U18 D1	14h00	Accord de la Commission.
U18 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY FOOTBALL 91</u>		
U18 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>JEUNESSE ETAMPOISE</u>		
U18 D3 (équipe 1)	14h00	Accord de la Commission.
U18 D3 (équipe 2)	14h00	Accord de la Commission.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u>		
U18 D1	15h30	Accord de la Commission.
<u>LISSOIS FC</u>		
U18 D2/B	14h30	Accord de la Commission.
<u>MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC</u>		
U18 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u>		
U18 D2/B	13h30	Accord de la Commission.
<u>MORANGIS CHILLY FC</u>		
U18 D2/B	11h45	Refus de la Commission.
Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.		
<u>MORSANG SUR ORGE FC</u>		
U18 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>PARAY FC</u>		
U18 D1	15h30	Accord de la Commission.
<u>PLESSIS PATE ES</u>		
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>PORTUGAIS RIS ORANGIS US</u>		
U18 D3	13h30	Accord de la Commission.
<u>RIS ORANGIS US</u>		
U18 D1	14h00	Accord de la Commission.



<u>ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE FC</u>		
U18 D3	12h30	Accord de la Commission.
<u>ST MICHEL FC 91</u>		
U18 D1	14h00	Accord de la Commission.
U18 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
<u>TROIS VALLEES-OLLAINVILLE ENT</u>		
U18 D3 (équipe 2)	15h00	Accord de la Commission.
<u>VAL YERRES CROSNE AF</u>		
U18 D1	14h00	Accord de la Commission.
<u>VERRIERES LE BUISSON TRAIT UNION</u>		
U18 D3	12h30	Accord de la Commission.
<u>VERT LE GRAND-ST VRAIN ENT</u>		
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>VILLEMOISSON FC</u>		
U18 D3	15h00	Accord de la Commission.
<u>VIRY CHATILLON ES</u>		
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.

Vétérans

Lecture des dossiers d'engagements

<u>BOUSSY-QUINCY FC</u>		
Vétérans D3/C	9h00	Refus de la Commission. (Art. 5.2 du règlement du championnat vétérans). Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.
<u>CHAMPLAN FOOTBALL CO</u>		
Vétérans D3/C	9h00	Refus de la Commission. (Art. 5.2 du règlement du championnat vétérans). Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.
<u>JUVISY ACADEMIE</u>		
Vétérans D3/B	10h00	Refus de la Commission. (Art. 5.2 du règlement du championnat vétérans). Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.



+45 ans

Lecture des dossiers d'engagements

BOUSSY-QUINCY FC

+45 ans

9h00

Refus de la Commission
(Art. 3.2 du règlement du critérium +55 ans).

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

MASSY 91 FC

+45 ans (équipe 5)

11h00

Refus de la Commission
(Art. 3.2 du règlement du critérium +55 ans).

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

VILLEJUST AVENIR

+45 ans

9h00

Refus de la Commission
(Art. 3 du règlement du critérium +55 ans).

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

+55 ans

Lecture des dossiers d'engagements

AIR FRANCE PARIS AS

+55 ans

10h00

Refus de la Commission
(Art. 3 du règlement du critérium +55 ans).

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

BOUSSY-QUINCY FC

+55 ans

9h00

Refus de la Commission
(Art. 3 du règlement du critérium +55 ans).

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

JUVISY ACADEMIE

+55 ans

10h00

Refus de la Commission
(Art. 3 du règlement du critérium +55 ans).

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

VILLEJUST AVENIR

+55 ans

9h00

Refus de la Commission
(Art. 3 du règlement du critérium +55 ans).

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.



COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

500072 – JUVISY ACADEMIE (Coupe District)

Rappel concernant un retour de la Commission Départementale de Discipline en date du 21 janvier 2026 ayant décidé de retirer l'équipe Seniors de JUVISY ACADEMIE de la Coupe District Seniors pour la saison 2026/2027.

Rappel concernant un retour de la Commission Départementale d'Appel en date du 3 mars 2026 ayant confirmé la décision de la Commission de Discipline pour le retrait de la Coupe District Seniors pour la saison 2026/2027.

CHAMPIONNAT U17

500072 – JUVISY ACADEMIE (D1)

Rappel

Retour du Procès-Verbal de la Commission Régionale Jeunes et Seniors en date du 21 avril 2026 ayant dit :

que la Commission Régionale de Discipline du 11 mars 2026 a infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe 1 U17 de JUVISY ACADEMIE, à compter du 30 mars 2026 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre en dehors des villes de JUVISY, DRAVEIL et de VIRY CHATILLON.

que cette équipe n'a purgé aucun match sur cette suspension de terrain et que les 3 matchs de suspension de terrain sont reportés sur la saison 2026/2027.

La Commission demande au club de JUVISY ACADEMIE de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, avant le 29 septembre 2026 pour les trois rencontres à domicile, sous peine de match perdu par pénalité (art. 10.5 du RSG du DEF) :

Match n° 56169783 : JUVISY ACADEMIE 1 / MORANGIS CHILLY FC 1 du 4 octobre 2026

Match n° 56169793 : JUVISY ACADEMIE 1 / BRUNOY FC 1 du 1^{er} novembre 2026

Match n° 56169803 : JUVISY ACADEMIE 1 / AIGLE FERTOISE 1 du 22 novembre 2026